



Fiche technique santé-sécurité # 405

Hercules Chemical Company Inc.

111 South Street

Passaic NJ 07055-7398

Renseignements : Téléphone 1-800 221-9330

Internet : www.herchem.com

NFPA	HMIS	EPI	Symbole de transport						
	<table border="1"><tr><td>SANTÉ</td><td>0</td></tr><tr><td>INFLAMMABILITÉ</td><td>0</td></tr><tr><td>RÉACTIVITÉ</td><td>0</td></tr></table>	SANTÉ	0	INFLAMMABILITÉ	0	RÉACTIVITÉ	0		
SANTÉ	0								
INFLAMMABILITÉ	0								
RÉACTIVITÉ	0								

Préparation : 07/16/08

Date de la révision : 08/05/08

Révision numéro 1

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FABRICANT ET SUR LE PRODUIT

Identité du produit : Megaloc

Usage projeté : Mastic pour filet à tout usage

Fabricant : Hercules Chemical Company, Inc.
111 South Street
Passaic, New Jersey 07055-7398

Renseignements : Téléphone (800) 221-9330

Internet : <http://www.herchem.com>

Numéro d'urgence : CHEMTREC : (800) 424-9300

Date de préparation de la FTSS : 07/16/08

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect et odeur : Ce produit est une pâte inodore de couleur bleu.

Résumé d'urgence

Peut provoquer les irritations bénignes des yeux.

Peut provoquer les irritations bénignes de la peau sur contact prolongé.

L'inhalation prolongée de poussière produite par le produit séché peut causer des lésions des poumons

Ingestion : Ingestion peut provoquer les nausées, les vomissements et les diarrhées.

Inhalation : L'inhalation n'est pas une voie d'exposition normale pour ce produit. L'inhalation des poussières produites par le produit sec peut provoquer les irritations du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

Yeux : Peut provoquer les irritations bénignes ou des malaises.

Peau : Contact prolongé peut provoquer les irritations bénignes.

3. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS.	Quantité
Huile de pétrole	64742-58-1, 64742-62-7, 64742-57-0, 64742-62-7	30-60%
Talc	14807-96-6	10-30%
Kaolin	1332-58-7	10-30%
Bioxyde de titane	13463-67-7	1-5%
Silice amorphe, fumée	112945-52-5	0,5-1,5%
Poly (P-phénylènediamine téréphthalamide)	26125-61-1	1-5%
Ingrédients non dangereux	Mélange	10-30%

4. LES PREMIERS SOINS

Yeux : Rincer avec de l'eau en abondance tout en gardant les paupières ouvertes. Procurer des soins médicaux si les symptômes d'irritation persistent.

Peau : Aucun n'est indiqué. Se laver avec de l'eau et du savon après usage.

Ingestion : NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Procurer des soins médicaux sans délai.

Inhalation : Aucun n'est indiqué. L'inhalation n'est pas une voie d'exposition normale pour ce produit.

5. MÉTHODES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair : Non applicable

Limites d'inflammabilité : Non applicable

Méthodes d'extinction : Brouillard d'eau, jet d'eau, gaz carbonique, produit chimique sec ou mousse.

Dangers exceptionnels d'incendie ou d'explosion : Non classé comme inflammable ou combustible mais brûlera dans un incendie.

Procédures Spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome fonctionnant en mode de pression positive ainsi qu'une tenue de protection complète.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, gaz carbonique et des hydrocarbures non identifiés.

Données sur l'explosivité (susceptibilité aux chocs mécaniques et aux décharges statiques) : Aucune n'est connue.

6. PROCÉDURES À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT

Ramasser à l'aide d'une matière absorbante inerte puis mettre en récipients convenables à élimination. Se conformer aux règlements régionaux, provinciaux/d'état et fédéraux.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Éviter un contact avec les yeux. Garder les récipients fermés quand ils ne sont pas en usage.

Stockage : Stocker au froid et au sec.

8. CONTRÔLE DES EXPOSITIONS / PROTECTION INDIVIDUELLE

Lignes directrices sur l'exposition :

Huile de pétrole	5 mg/m ³ ACGIH TLV (comme brouillards d'huile)
Talc	2 mg/m ³ ACGIH TLV (poussière inhalables)
Kaolin	2 mg/m ³ ACGIH TLV (poussière inhalables)
Bioxyde de titane	10 mg/m ³ ACGIH TLV
Silice amorphe, fumée	2 mg/m ³ ACGIH TLV
Poly (P-phénylènediamine téraphthalamide)	2 mg/m ³ Dupont AEL & AIHA WEEL (poussière globale)
Ingrédients non dangereux	Non établie

Contrôles techniques : Aucun n'est indiqué sous usage normale

Protection respiratoire : Normalement non requise.

Protection pour la peau : Normalement aucune n'est indiquée. On peut porter des gants en caoutchouc afin d'éviter un contact prolongé.

Protection pour les yeux : Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité lorsqu'un contact est possible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et odeur : Pâte inodore de couleur bleu.

État physique : Pâte	Point d'ébullition : Non applicable
Densité de vapeur : Non applicable	Pression de vapeur : Non applicable
Solubilité dans l'eau : Insoluble	Taux d'évaporation : Non applicable
Poids spécifique : 1,2	pH : Non déterminé
Point de fusion : Non applicable	Coefficient Octanal/eau : Non déterminé
Contenu VOC : Aucun	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous conditions normales de manutention et d'entreposage.

Incompatibilité : Éviter un contact direct avec les flammes nues.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, gaz carbonique et hydrocarbures non identifiés.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DANGERS POUR LA SANTÉ :

Ingestion : Ingestion peut provoquer les nausées, les vomissements et les diarrhées.

Inhalation : Inhalation n'est pas une voie d'exposition normale pour ce produit. L'inhalation des poussières produites par le produit séché peut provoquer les irritations du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

Yeux : Peut provoquer les irritations bénignes ou des malaises.

Peau : Un contact prolongé peut provoquer les irritations bénignes.

Sensibilisation : Non attendue.

Chronique : L'inhalation prolongée des poussières produites par le produit séché peut causer des lésions des poumons.

Pouvoir cancérigène : Aucun des ingrédients figure sur la liste du CIRC, de la NTP, ou de l'OSHA comme cancérigène ou cancérigène-suspect.

Pouvoir mutagène : Aucun n'est connu.

Conditions médicales aggravées par exposition : Aucune n'est connue.

Toxicité aigue : Non déterminée.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée.

13. ÉLIMINATION

Éliminer conformément à tout règlement régional, provincial/d'état et fédéral.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Transport des marchandises dangereuses

Appellation réglementaire : Non réglé
 Numéro ONU : Aucun
 Classement des dangers / Groupe d'emballage : Aucun
 Étiquettes exigées : Aucune

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Situation de l'inventaire

TSCA : Conforme

LSD : Conforme

Règlements fédéraux des États-Unis

SARA 313.

Section 313 de « Title III » du « Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 » (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique qui exige une déclaration sous la « Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372 ».

SARA 311/312 Classements des dangers

Danger aigue pour la santé : Oui

Danger chronique pour la santé : Oui

Danger d'incendie : Non

Danger de perte subite de pression : Non

Danger de réactivité : Non

« U.S. State Right-to-Know Regulations » (Règlements sur le droit de savoir des divers états de l'Amérique)

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie
Hydrate de silice amorphe	X		
Talc	X	X	X
Kaolin		X	X
Bioxyde de titane	X	X	X

California Proposition 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique qui exige une déclaration sous la « Proposition 65 ».

Ce produit est classé sous la LPC et cette FTSS répond aux exigences de la LPC.

Classement du SIMDUT (Canada) : Classe D-2-B

ACPE (Canada) : Tous les composants de ce produit figurent sur la LSD du Canada.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classement du NFPA : Santé = 0 Incendie = 1 Réactivité = 0

Classement du HMIS : Santé = 0 Incendie = 0 Réactivité = 0

Démenti

Autant que nous sachions, les renseignements fournis sous cette fiche sont exacts. Cependant la détermination finale de convenance du produit chimique est la responsabilité seule de l'utilisateur. Puisque les conditions d'usage sont indépendantes de notre volonté, ni représentation ni garantie, exprimée ou tacite de vente ni convenance à des fins particulières ni de toute autre nature ne fait l'objet ci-dessous concernant les renseignements ci-inclus, ni le produit chimique auquel les renseignements se rapportent, incluant les renseignements inclus sous cette fiche.